

## **TABLE RONDE CAHIER DES CHARGES POUR LA NOUVELLE DSP 2015**

Les Organisations Syndicales ont été reçues le mercredi 30 janvier dans le cadre de l'élaboration du cahier des charges sur la partie sociale tel que nous avons interpellé la Collectivité quant aux inquiétudes des personnels sur le devenir de nos conditions de travail et de vie à l'Entreprise !!!

### **A l'ordre du jour, un retour d'expérience et les éventuelles attentes !!!**

Toutes les OS ont pu faire part de leurs inquiétudes face à ce nouveau contrat, fort de l'expérience depuis l'ouverture en 2009 de cette DSP !!!

**La CGT, sans noircir le tableau, tout en reconnaissant des modifications positives en termes de dessertes bus avec le nouveau réseau, a insisté sur la dégradation de nos conditions de travail, d'ailleurs pas du tout justifiées par l'évolution du service public mais plutôt par la recherche de productivité au bénéfice de la finance et sur ce contrat pour limiter les pertes dues à une mauvaise identification de la réalité des paramètres ayant servis à répondre à l'appel d'offres en 2008 !!!**

**A ce titre, alors que l'on nous rabâche que la chute de l'augmentation des carburants est pour beaucoup dans l'amaigrissement de l'augmentation de fréquentation, si l'objectif d'évolution de personnes transportées avait été réelle, nous aurions été très gêné aux entournures pour assurer ce contrat au vu des moyens humains et matériels mis à disposition dans cette DSP dont la responsabilité porte sur l'exploitant autant que sur la Collectivité !!!**

Nous avons donc développé plusieurs thèmes en retour d'expérience :

### **SERVICE CONTROLE ET SERVICE ASSISTANCE/PREVENTION :**

Il y a eu grande tromperie :

Auprès des salariés et des partenaires sociaux voire des services et du bureau de la CUB.

L'UPA PACE d'aujourd'hui est un regroupement des deux entités, tout le monde est affecté au contrôle et on fait l'Assistance/Prévention avec de la sous-traitance avec tout ce que cela comporte de négation en termes d'efficacité tant sur les salariés que sur les usagers

### **EXPLOITATION LIGNES DE BUS :**

Le regroupement des lignes, même si nous avons freiné les prétentions patronales, a dans la tranche mise en application entraîné des retards sur toutes les lignes regroupées au lieu d'une seule, le trio 1, 2 et 3 en atteste malheureusement.

De plus ce sont 21 services, soit 27 emplois qui ont été supprimés rien que dans ce domaine avoisinant le million d'euros, passé à la trappe en détériorant le service rendu.

Plus particulièrement sur la ligne 3 devenue liane + !!!

Pas de prise en compte de l'effet recherché : annonce faite de plus grande rapidité et régularité mais pas de moyens pour répondre à une demande accentuée de plus par l'augmentation des carburants.

Aujourd'hui sur la 3, on a voulu faire à coût constant et on se trouve avec des fréquences resserrées à certains créneaux mais au détriment d'autres avec des fréquences allant de 8 à 12 mn et ne permettant pas de prendre tous les voyageurs et il n'y a rien de pire que de laisser les gens sur le trottoir après des annonces telles qu'elles ont été faites.

### **MOBIBUS :**

On nous parle que le service n'est pas optimum car nous avons des annulations que l'on répercute financièrement sur les usagers alors que ce n'est pas de leurs faits.

Ils sont donc dans ce schéma pénalisés deux fois, une fois car pas transportés et une deuxième par une contribution financière.

Ils annulent en fait l'aller ou le retour car l'entreprise, injustement, ne leur assure pas l'aller ou le retour donc ils sont obligés d'annuler le parcours qui pouvait être assuré.

### **PARCS d'ECHANGES :**

Saturés, non pas victimes de notre succès mais certainement parce que nous n'allons pas dans nos prolongements chercher les gens là où ils sont et ils sont obligés de prendre la voiture.

De même sur le tram avec le point tournant.

Saturation du tram avec le pont d'interrogation sur les parcours partiels en centre ville quant aux retournements.

### **MAINTENANCE :**

Bus et tram : manque de stocks de pièces.

Tram, modifications commencées sous Veolia non continuées par Keolis, rames cannibalisées par manque de pièces, rames roulant 6 jours durant avec problèmes d'essuies glaces par exemple.

Bus, pas de réserves, elles sont toutes sur fosses, manque de véhicules pour assurer le service au départ certains matins.

Navettes électriques, la moitié des parcours non assurés à cause du matériel et rien en échange.

### **SOCIAL :**

Plusieurs manquements notamment sur des obligations comme la subvention du CE avec un refus de prendre en compte les éléments antérieurs entraînant des procédures judiciaires à répétition comme la subvention non versée sur la restauration, sur la prise en compte de la maintenance de la colonie de vacances ou sur l'absence de mise à disposition des équipements sportifs ou leur compensation financière pour développer ailleurs.

Sur les conditions de travail, comme notamment la problématique de regroupement du contrôle et de la prévention avec d'une part le laisser pour compte de certains secteurs et d'autre part la négation de la reconnaissance des personnels dans un cadre **salarial et physiologique**.

### **Dans le cadre de la future DSP :**

#### **EVOLUTIONS :**

Garantir un réseau de qualité grandissante passe forcément par des conditions sociales pérennes que nous avons encore actuellement, les mêmes qui ont permis de passer dans de bonnes conditions une bonne configuration du nouveau réseau en 2010.

Envisager la Communauté de demain avec les prévisions de population nécessite de pouvoir répondre aux enjeux d'investissements d'une part mais aussi de pouvoir fonctionner avec les personnels sur ces équipements et cela sera que si les personnels sont dans de bonnes conditions et le minimum en l'occurrence est bien le maintien de l'actuel.

En conclusion, nous avons été écoutés mais de là à dire que nous avons été entendus, il y a un boulevard à combler qui va être de la responsabilité des partenaires sociaux avec les personnels!!!

En effet, le cahier des charges doit être bouclé en avril et il n'est pas prévu d'autres rencontres, ni de nous donner les conclusions sur la partie sociale de cet appel d'offres, ce qui pose le problème majeur !!!

La CGT a réaffirmé l'obligation de maintenir nos conditions actuelles et ne pas laisser le libre choix des propositions aux candidats au même titre que les propositions sur la mobilité dans la CUB.

Le président de la Commission Transports nous répond qu'il appliquera ce que la loi lui permet, ce qui laisse très dubitatif sur la finalité d'un tel discours quant on sait que la loi permet de dénoncer les accords, encadre d'ailleurs très règlementairement cette dénonciation et qu'au final ce sont les personnels qui trinquent !!!

**Vous l'aurez compris, il nous faut des garanties avant que ce cahier des charges ne parte chez les candidats !!! Il va nous falloir assurément nous mobiliser dans les semaines à venir, si peu que la Collectivité refuse d'accéder à notre demande légitime car plus on aura réglé en amont et plus on aura de chance de ne pas revivre 2008 avec la masse salariale servant de variable d'ajustement !!! Surtout quant on entend à droite et à gauche, chez Keolis comme à la CUB, le débat sur nos conditions plus favorables que la Convention Collective Nationale et la référence au code du travail qu'à fait le Président Feltesse dans sa réponse à notre interpellation !!!**